SAMEDI 12 AVRIL 1890. N° 15 TRENTIÈME ANNÉE

LE CONFÉDÉRÉ

Organe des libéraux Valaisans

Paraissant le Samedi.

PRIX DE L'ABONNEMENT:
SUISSE: Un an fr. 6.— Six mois fr. 3. 50
Trois mois fr. 2. 50.
ETRANGER: (Union postale fr. 9.)

POUR CE QUI CONCERNE LA RÉDACTION
On est prié de s'adresser au Bureau du *Confédéré*, à Sion.
On peut s'abonner à tous les bureaux de poste
Tous les envois doivent être affranchis.

ANNONCES: Cantonales 15 c. la ligne
Suisses 20 c. ou
Etrangères 25 c. son espace
RÉCLAMES 50 cent. la ligne ou son espace.

Pour les Annonces et Réclames s'adresser exclusivement à l'Agence de Publicité *Haasenstein et Vogler* à Sion, Lausanne, Genève, etc.

Confédération Suisse

Le Simplon. — La chronique politique de la *Bibliothèque universelle* du mois d'avril, paraît fixer avec exactitude l'état actuel de la question :

« Des nouvelles très contradictoires ont été publiées dernièrement sur l'état de la question du Simplon. L'esprit de parti s'est emparé de ce sujet et amène des exagérations regrettables dans les deux sens. Voici, d'après des renseignements de toute sûreté, à quoi les choses en sont réellement. On sait que l'année dernière une conférence a eu lieu à Berne, au mois de juillet, entre les représentants de l'Italie et de la Suisse. Il s'agissait d'abord de fixer le tracé du tunnel. L'Italie demandait le tunnel de base. La Suisse proposait un tunnel plus élevé et plus court comme étant moins coûteux, et donnait à entendre que son adhésion au tunnel de base dépendrait de la participation financière de l'Italie. Afin de déterminer les bases de cette participation, la délégation suisse proposa d'examiner contradictoirement les plans et devis du tunnel inférieur. La délégation italienne accepta la proposition *ad referendum*, la conférence se sépara.

« C'est en réponse à cette proposition que M. Crispi a déclaré, il y a quelques semaines, qu'il ne pouvait l'accepter, non point, comme on l'a prétendu, parce qu'il ne veut pas du Simplon, mais parce qu'il ne voulait pas assumer la responsabilité morale des devis à établir. L'Italie se souvient, en effet, des subventions complémentaires qu'il a fallu payer pour le Gothard, et ne veut pas recommencer l'expérience. M. Crispi a, en conséquence, prié le Conseil fédéral de faire étudier lui-même des plans et devis, et de lui proposer, sur une base dont la Suisse aurait la responsabilité, des négociations pour la participation financière et pour les autres points à fixer dans une convention internationale. Au vu de cette réponse, une délégation du Conseil fédéral s'est réunie avec la direction du Jura-Simplon ; il a été reconnu que la Suisse pouvait aisément accepter la responsabilité des devis pour un objet connu et étudié comme l'est le percement du Simplon, sur lequel de grands mécomptes ne sont pas plus à prévoir que pour le percement même du Gothard (qui à lui seul n'a donnné aucune déception) ou de l'Arlberg ; mais, afin d'éviter toutes les chances d'erreurs de calcul, la direction du Jura-Simplon s'est encore chargée d'étudier les plus menus détails d'exécution. De son côté, le département des chemins de fer s'est livré à des travaux très complets non seulement sur le coût probable du tunnel, mais sur le rendement éventuel de la ligne. Le département militaire a étudié la question au point de vue stratégique, le département des finances, au point de vue douanier, en sorte qu'avant peu des propositions fermes et définitives pourront être soumises au gouvernement italien. On ne veut pas dire par là que la question se trouvera réellement résolue, il y aura sans doute encore bien des lenteurs et des difficultés, mais en fin de compte on peut croire que le Simplon se percera, quels que soient ceux qui seront à la tête de l'administration de nos chemins de fer. »

Le commissariat suisse d'émigration se plaint dans son rapport annuel que l'on continue à émigrer à tort et à travers sans plan n but. La plupart de nos émigrants ne paraissent pas se douter de l'existence du commissariat suisse de l'émigration, auprès duquel, cependant, ils peuvent obtenir, gratuitement, les renseignement les plus précieux et qui leur sont absolument nécessaires. L'utilité de la loi fédérale sur l'émigration et les services qu'elle peut rendre sont encore trop peu connus. Les autorités communales, les parents, les amis, les connaissances des gens qui ont l'intention de se créer au loin une autre patrie, rendraient aux émigrants un réel service en leur faisant connaître la loi et le bureau fédéral d'émigration.

La réforme électorale. — La *Berner-Zeitung* publie sur cette question, quelques réflexions que nous croyons utile de reproduire :

« Nous avons eu déjà souvent l'occasion de démontrer que le but des soi-disant réformateurs du système électoral, conservateurs et ultramontains, tend moins à sauvegarder la justice et la représentation proportionnelle des partis menacés, disent-ils, par les procédés de la majorité, qu'à obtenir la prépondérance et à culbuter le parti progressiste. C'est animé de cet esprit que M. Respini a refusé aux libéraux du Tessin une représentation équitable, bien qu'ils eussent réuni 12,166 voix contre 12,783 suffrages ultramontains ; c'est animés de cet esprit

---

FEUILLETON DU « CONFÉDÉRÉ » 1

LES VACANCES DE PAQUES

Il y a déjà une quinzaine d'années, de cela, et il me semble pourtant que c'était hier seulement que, gamin de douze ans, heureux de vivre comme on l'est à cet âge, je partais le nez au vent, sac au dos, par les sentiers fleurissants, pour la métairie du Moussillon. Le dimanche des Rameaux avait été superbe, les plus récalcitrants étaient sortis des dernières torpeurs de l'hiver et la campagne était chamarrée de fraîches toilettes, une foule de gens de tous âges aspiraient avec bonheur la douce haleine du printemps. Le soleil ennivrant d'avril avait mis un peu de folie dans toutes les têtes, même dans celles de nos bons professeurs. Ce grandiose dimanche des Rameaux eut sur leurs cœurs bouillants une influence juvénile et toute prime-sautière. Dans un conciliabule qu'ils tinrent le lendemain, ils décidèrent de ne pas attendre la date fixée réglementairement pour les vacances de Pâques, soit un jeudi-saint. Et le lendemain, au lundi qui commençait par une inondation de soleil, il se passa dans notre petit collège des scènes indescriptibles de transports et d'allégresse quand nos chers et aimables professeurs nous annoncèrent dans la cour de récréation, que l'ouverture des vacances de Pâques était officiellement fixée à aujourd'hui, que dans une heure nous serions libres pour dix jours. Le Directeur alors s'avança grave pour nous donner ses recommandations et ses bons conseils, qui sont la note d'accompagnement indispensable de toute faveur scolaire.

Trois heures plus tard, c'est à dire après avoir à peine pris le temps de dîner et de sauter au cou de tous les tenants et aboutissants de la famille, j'arpentais, d'un pas allègre, le sentier ravineux qui se perd dans un vaste pli de terrain, longe quelque temps le ruisseau des Esserts, traverse le paisible hameau de Valdor et va finir à la ferme du Moussillon, site délicieux, au fond d'un vallon, à deux lieues de E.

La ferme du Moussillon est une grande maison en pierre, les murs lavés chaque année au lait de chaux, en sont d'une blancheur irréprochable ; des volets d'un vert foncé tranchent agréablement le fond clair de la maçonnerie ; sont toit rouge est orné de cheminées monumentales ; la grange et les écuries se trouvent à cinquante mètres de l'habitation, tout est propre dans la vaste cour, une jolie fontaine y prodigue une eau fraîche et limpide, en murmurant tout le long du jour. Les poules ne pécorent pas dans la cour, on les a cantonnées dans une immense basse-cour, où elles chantent à l'envi et déposent des œufs énormes, que mère Ramu sait teindre avec beaucoup d'art et qui ont souvent fait mes délices. Tout enfin, au Moussillon, du grenier à la cave, du verger au jardin, de la grange a l'écurie, respiraient un air d'aisance, de propreté, de bonheur champêtre.

Comment connaissais-je la ferme de Moussillon et ses hôtes ? Les Ramu avaient un seul enfant, jeune bambin de mon âge, qui avait été pendant deux ans mon camarade de classe ; ils l'avaient placé durant ce temps, en pension chez une vieille tante, notre voisine, et je devins son meilleur ami et le compagnon inséparable de ses jeux. C'était un gros garçon, rosé et joufflu, avec des cheveux blonds bouclés, qui lui donnaient un air de chérubin.

Hélas le vrai bonheur n'est pas de ce monde, les Ramu qui, jusque là, avaient vécu dans la plus douce quiétude, allaient avoir à supporter une terrible épreuve. Leur petit Gaston, une après-midi d'hiver que les professeurs nous avaient conduits au patinage, sur le grand étang des Neigles, fit une chute si malheureuse qu'il se brisa la rotule du genou gauche. Le méde-

que les ultramontains des Grisons ont refusé aux libéraux leur part de représentation dans le Conseil des Etats ; c'est animée de cet esprit que, dans le Valais, la politique ultramontaine tend à majoriser les districts libéraux. C'est le même sentiment qui inspire les délégués des sociétés suisses pour la réforme électorale. Un correspondant de la *Grenzpost* a publié, dans le numéro du 26 mars, les résolutions de ces délégués, rédaction réservée, à l'exception d'*une seule*, chose curieuse, qui a été révélée par l'*Allgemeine Schweizer-Zeitung*. Ce journal dit : « Enfin la conférence a décidé que, pour le Conseil national, dans tous les cercles électoraux, l'opération devait avoir lieu d'après le système de la preportionnalité, comme aussi dans les cercles à un député des petits cantons, par raison d'égalité. Naturellement, dans ces cercles, la proportionnalité donnerait les mêmes résultats que le système actuel. »

Par conséquent, on introduirait la proportionnalité d'après le système Hagenbach dans les grands cercles et les grands cantons pour réduire les majorités libérales à l'impuissance. En revanche, dans les petits cantons de la Suisse primitive, ces messieurs, dont la bouche est pleine de justice, acceptent tranquillement qu'on en reste à l'ancien système et que les minorités libérales soient absolument annihilées. C'est une drôle de justice. »

Accidents de chemins de fer en Suisse. — Le nombre des accidents arrivés sur les chemins de fer suisses dans le courant de l'année dernière a été de 498, soit de 174 supérieur à l'année 1888. Ces accidents ont eu pour conséquence, outre les dégâts matériels, 46 morts d'hommes et 369 blessures plus ou moins graves. Au nombre des tués se trouvent 18 employés des trains, 7 voyageurs et 21 tierces personnes. Quant aux blessés, 319, soit la plus grande partie, sont des employés de chemins de fer.

Fortifications. — Avec le commencement du printemps les travaux aux fortifications du Gothard vont être repris avec une nouvelle vigueur afin d'être bientôt terminés. Ces travaux comprennent un fort sur la Furka, un autre fort sur l'Oberalp, un réduit sur la passe d'Uri, un second réduit à Airolo et un petit fort à St-Jacomopasse ; tous ces ouvrages seront pourvus de plaques blindées en acier fondu. On a, en outre, désigné les passages du Jura et des Alpes conduisant sur le haut plateau suisse qui, en cas de danger, devront être protégés par des fortifications de campagne ; toutes les mesures à ce sujet sont prises.

Canton du Valais.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DE MARTIGNY

La conférence sur l'élevage et les soins à donner au menu bétail a eu lieu, comme l'annonçaient les journaux, le 30 mars dernier, sous les auspices de la Société d'agriculture de Martigny, en présence d'un auditoire d'environ 150 personnes.

Le conférencier, M. L. Baud, le praticien par excellence, aux allures du vrai campagnard, jointes aux connaissances acquises par une longue expérience, a démontré tout d'abord l'utilité des sociétés d'agriculture. C'est de leur travail combiné que ressort le développement de toutes les branches de l'agriculture et les progrès accomplis permettent d'espérer que loin de rester tributaires de l'étranger nous augmenterons la richesse du pays au moyen de l'exportation.

Abordant le sujet de la conférence, soit l'amélioration du menu bétail, M. Baud débute par l'élevage du porc, animal répandu dans toutes nos fermes et indispensable dans chaque ménage. A l'époque de l'âge de pierre le porc existait en Suisse à l'état sauvage ; dès lors l'espèce porcine, réduite à l'état domestique, s'est multipliée par les croisements. Les gouvernements ainsi que les sociétés d'agriculture réunirent leurs efforts pour améliorer l'espèce par l'introduction de reproducteurs étrangers. Quatre races sont connues en Suisses : celle du pays, les Berkshire, les Yorkshire et les Poland-China. En Valais la race du pays conserve son application, le Yorkshire se recommande soit à l'état de race pure, soit dans les croisements par son excessive précocité. Une race nouvellement importée d'Angleterre par la maison du St-Bernard, le Tamworth, possède le cachet d'une race rustique et d'avenir ; la viande à tissus serrés est très ferme, avec peu de graisse, cette espèce atteint comme le Yorkshire un poids considérable.

Elevage. — Il faut toujours avoir recours à des reproducteurs de race pure, éviter la consanguinité et choisir des femelles de formes correctes.

Forcheries — Les porcheries doivent être tenues dans le plus parfait état de propreté, le plancher en bois construit sur ciment. Non seulement l'humidité doit être évitée avec soin, mais il faut encore faciliter l'accès des rayons solaires. Enfin les animaux seront lavés chaque semaine.

Engraissement. — L'engraissement rationnel exige une nourriture régulière consistant en résidus de laiteries et de cuisines, de produits végétaux, pommes de terre et betteraves et le pâturage.

Maladies. - Après avoir décrit les diverses maladies, savoir les maladies de peau, le rouget, les maladies typhoïdes et charbonneuses, le piétin, le conférencier en indique les moyens curatifs qui ne peuvent être développés dans ce succinct compte-rendu.

M. Baud passant ensuite à l'espèce ovine, nous apprend que le mouton est lui aussi contemporain de l'âge de pierre. Il existe trois races en Suisse, ce sont les Frutingen, la race du Valais et le Toggenburg ; cette dernière est peut-être la meilleure. Malheureusement ces races abâtardies par la consanguinité donnent peu de profit, aussi est-ce avec raison que l'on a bien accueilli l'importation des reproducteurs anglais. C'est ainsi que les Southdown, les Cottswold ecossais, de même que les Oxford ont donné des résultats très remarquables dans les croisements. Il n'en est pas de même du mouton italien.

L'élevage du mouton est recommandable sous tous les rapports. Tout est produit dans cet animal, nous nous vêtissons de sa laine et sa chair constitue la meilleure alimentation. Le mouton rend en engrais ce qu'il prend en nourriture, il est surtout nécessaire dans les pays où il existe des terrains impropres à toute culture.

Les maladies de l'espèce ovine sont la gale, le piétin et le tournis.

Espèce caprine. — D'une utilité incontestable la chèvre, qui a été nommée la vache du pauvre, joue un grand rôle dans la production laitière. Il en existe sept variétés en Suisse. Les races valaisannes et grisonnes sont pures ; ces dernières habitant les sommets des Alpes, leur sang ne s'appauvrit pas, elles s'améliorent au contraire par elles-mêmes. Telles sont encore les races d'Appenzell et Toggenburg.

La chèvre gaspille plus qu'elle ne mange, c'est pourquoi l'on hésite à s'en servir.

En terminant, le conférencier engage vivement tous les agriculteurs à prodiguer les soins les plus minutieux aux animaux domestiques en

---

cin appelé en tout hâte déclara la blessure dangereuse et le lendemain même, mon petit ami, mon cher Gaston, était ramené dans un char à ressorts à la métairie du Moussillon, où ses parents le reçurent en pleurant, la mort dans l'âme.

Il y avait cinq mois que l'accident s'était passé quand les vacances de Pâques arrivèrent. En partant pour le Moussillon, j'allais donc faire une visite à un ami malade que j'espérais trouver convalescent et je me promettais bien de le dédommager par ma gaîté, du triste hiver qu'il avait dû passer souffrant dans son lit. J'avais annoncé mon arrivée pour le jeudi saint, répondant en celà à l'invitation qui m'avait été faite d'aller passer mes premières vacances chez mon pauvre petit Gaston. Aussi, nul ne m'attendait à la ferme, et ma présence inattendue, fut saluée avec une joie qui m'émut fort; je fus l'objet de la part de ces bonnes gens, d'une ovation enthousiaste. La mère Ramu m'embrassa en pleurant, le père me serra longtemps dans ses gros bras de bon paysan, quant à Gaston, je ne le vis d'abord pas et m'en étonnai. Un pressentiment douloureux étreignit mon âme et timidement, je demandai : « où donc est Gaston ? »

« Il dort, me répondit la fermière, mais il ne « doit pas tarder à se réveiller car il sommeille « depuis ce matin, la maladie l'a bien affaibli « mon pauvre enfant, le médecin de Saint-Hilaire « l'est venu voir hier, il lui a ordonné le repos « et le fortifiant, mais le petit a l'estomac en- « flammé, il a toujours soif et jamais faim, ce qui « fait qu'il a bientôt plus de sang et qu'il dé- « périt à faire peur. » Et la mère Ramu me fit entrer dans la chambre de Gaston, tandis que je l'entendis étouffer ses sanglots dans le fond du corridor.

Gaston ne dormait pas, les yeux démesurément ouverts, il me regardait étrangement, l'air ahuri, un faible sourire effleura ses lèvres décolorées et, soulevant l'édredon, il me tendit une main glabre et décharnée.

Je m'élançai vers lui, l'embrassai à plusieurs reprises, mais sans pouvoir dire une seule parole. Ce n'était plus Gaston que j'avais devant moi, c'était son ombre, un spectre, j'en étais décontenancé, abasourdi. Que s'était-il donc passé pour que mon ami, naguère si rayonnant de santé en fût venu à ce point de langueur et de dépérissement ? Voilà ce que je me demandais quand la mère entra dans la chambre, les yeux encore rouges : « Tu vois mon ami, me dit-elle « que notre cher enfant a bien changé, sa jam- « be allait beaucoup mieux, il allait être guéri, « quand un jour il voulut de toute force accom- « pagner son père au bois. C'était au mois de « février, nous eûmes la faiblesse d'accéder à son « désir ; parti le matin, il ne revint que le soir, « avec une mauvaise toux, transi et grelottant « dans les bras de son papa. Dès lors, il n'a « plus été bien, et a gardé le lit ; j'ai tout essayé « et enfin j'ai appelé le docteur qui nous a grondés « d'avoir trop longtemps attendu, et qui a dit « que le petit avait une bronchite. . . . . Gaston se mit à tousser, je lui tins la tête pendant que la pauvre mère s'éclipsa sans mot dire pour aller pleurer.

Pauvre Gaston ! la bronchite était aigüe, la fièvre et l'anémie avaient ravagé et verdi son joli visage d'innocent, ses cheveux n'avaient plus de boucles, ils étaient clairsemés et s'applatissaient sur les tempes, ses yeux bleus étaient caves, empreints d'une indicible expression de tristesse et de langueur. Tu souffres ? lui demandais-je ; il me fit un signe de tête négatif et entr'ouvrit légèrement les lèvres. Sa respiration était faible et saccadée, et bien que je ne fusse qu'un enfant, je compris aussitôt que mon pauvre petit ami était perdu. Je ne pouvais supporter plus longtemps la vue de ce tableau si navrant et profitai d'un assoupissement du malade pour sortir de la chambre.

(A suivre.)

général. Ils en seront d'ailleurs amplement récompensés. *(Communiqué).*

—(::)—

On va s'occuper de la reconstruction de Gampel, pour laquelle un plan d'ensemble sera décrété par le gouvernement. On s'occupe d'abord du déblaiement ; on rasera ce qui reste, car tout est calciné, puis on bâtira des granges et des écuries, en prévision des fenaisons prochaines : le bétail étant la principale — si ce n'est la seule ressource des habitants, — ils doivent penser à leurs bêtes avant tout. Les dommages sont évalués à 200,000 fr. Les dons qui arrivent sont centralisés et classés dans la maison communale. Grâce aux nombreux dons en nature, il a été possible de secourir toutes les misères avec très peu d'argent. Un millier de francs ont servi à satisfaire les besoins les plus pressés. Le reste demeure intact entre les mains du Conseil d'Etat et sera appliqué exclusivement à la reconstruction du village.

Le seul incendié assuré vient de toucher sa prime de 2000 fr. Cela a fait sensation dans la contrée : en quelques jours une bonne partie des propriétaires de Steg se sont fait assurer. C'est peut être le début d'un sérieux mouvement en faveur de l'introduction de l'assurance.

—

Les dons en espèces parvenus jusqu'à ce jour à la Caisse d'Etat pour les incendiés de Gampel s'élèvent à la somme de 27284 fr. 64.

—(::)—

On lit dans la *Tribune* :

Jeudi soir, quelques minutes après l'arrivée du *Chillon* au port d'Ouchy, le chauffeur de ce bateau, Germain Dubuis, a eu la tête écrasée par les palettes de la roue au moment où il se disposait à caler le bateau pour la nuit au moyen de la chaîne d'arrêt. La mort a été presque instantanée. M. le docteur Rouge, qui venait de descendre du *Chillon*, n'a pu que constater le décès. Après l'enquête de M. le juge informateur, le corps de la victime a été transporté à la morgue de Montoie. Germain Dubuis était originaire du Valais. La nouvelle de ce triste accident a été télégraphiée à la mère du défunt à Savièse .

—o—

Nous lisons dans le *Genevois :*

La ligne de chemin de fer de La Roche à Saint-Gervais et à Chamonix, est achevée jusqu'à Cluses et sera ouverte à la circulation le premier juin prochain. Elle devra être continuée jusqu'à Chamonix par un tracé à faibles pentes qui permettrait l'établissement d'une ligne internationale traversant les Alpes par le tunnel du Mont-Blanc. Toutefois l'exécution de ce projet se heurterait pour le moment aussi bien à la difficulté des négociations avec l'Italie qu'à des considérations d'ordre technique et financier.

En attendant qu'il se réalise, M. Alesmonières, ingénieur, d'accord avec une maison de banque de Genève, a déposé auprès des autorités départementales de la Haute-Savoie la demande en concession d'un tramway à vapeur sur routes qui, de Cluses à Chamonix, transporterait les voyageurs et les marchandises. Pour construire ce tramway, il ne sollicite aucune subvention du département.

Il est indubitable que l'établissement de cette ligne favoriserait grandement le service international que la Compagnie P.-L.-M. organise, dès le premier juin, entre Paris et Chamonix par Genève.

—o—

La *Sédunoise*, Société d'harmonie de la ville e Sion, se dispose à donner une tombola le 29 avril courant. Entr'autres lots cette tombola en comprendra trois en espèces, d'une valeur respective de fr. 100, 60 et 40. Il sera aussi mis en vente d'avance des billets à 2 fr. dans divers cafés et magasins de la ville et aux adresses mentionnées dans le dernier N⁰ de la *Gazette.*

Nous ne doutons pas que le meilleur accueil ne soit fait à cette tombola par le public sédunois, toujours sympathique quand il s'agit d'encourager les Sociétés artistiques et d'utilité publique. La *Sédunoise* a un mérite notoire à Sion par le dévouement qu'elle apporte dans toutes les circonstances où le devoir l'appelle; qu'il s'agisse d'une œuvre de bienfaisance ou de l'agrément de notre population, elle n'est jamais avare de ses accords.

Nos vœux les plus sincères pour la réussite de cette tombola.

L'*Helvetia* compagnie d'assurances à St-Gall a payé en plein et sans expertise une somme de 2000 fr. qu'elle avait assurée à Gampel ; en outre elle a fait un don de 1000 fr. pour les incendiés de cette localité en général. C'est une générosité à signaler.

Nouvelles des Cantons

TESSIN. —Le caissier cantonal du Tessin, Louis Scazziga (un ancien radical devenu un fougueux ultramontain) a été arrêté à cause de nombreux trous faits à la caisse, dans laquelle on aurait déjà découvert un déficit d'un million et demi. On assure que le directeur des finances, M. Regazzi, ne se doutait de rien et ne connaissait même pas la situation de la caisse vis-à-vis de la Banque cantonale. Scazziga était un joueur de bourse effréné.

La plupart des journaux conservateurs et ultramontains sont d'un mutisme complet sur ce scandale financier. Ce serait bien autre chose si cela concernait un gouvernement libéral !

Suivant une dépêche de Berne, du 8 avril, le bruit court que le gouvernement tessinois, ensuite de la catastrophe Scazziga, aurait décidé de déposer son mandat entre les mains du Grand-Conseil, qui se réunira lundi 21 avril.

— Voici encore quelques détails sur ce sujet:

L'émotion causée dans le canton du Tessin par les infidélités du caissier cantonal Scazziga grandit encore. On est très excité contre le gouvernement, dont la complaisance pour un ami, la négligence et le défaut de surveillance ont indirectement amené cette catastrophe, qui menace de prendre les proportions d'un malheur national, car le déficit est plus considérable encore qu'on aurait osé l'imaginer. Il dépasse un million cinq cent mille francs. L'enquête prend des proportions énormes et s'étend aux places et aux bourses de Zurich, Bâle, Milan, Paris, Londres, etc. L'Etat avait à la banque cantonale un crédit de 710,000 francs et y avait pour 300,000 fr. de titres déposés. Le crédit est épuisé et les titres ont disparu. Or, M. Regazzi, le directeur des finances cantonales, est membre du comité de surveillance de la Banque et du conseil d'administration. Il ne se peut donc pas qu'il n'ait pas eu connaissance des agissements de Scazziga. Au reste, la tactique du gouvernement consiste à détourner de lui l'attention publique pour la reporter, ainsi que la responsabilité, sur la Banque cantonale tessinoise, qu'il dit atteinte aussi profondément ; il conteste la légalité des avances faites au nom de l'Etat à Scazziga. L'opposition, au contraire, assure que la Banque est intacte dans l'affaire.

Scazziga a été amené a Lugano, où il est enfermé pendant l'enquête. On a trouvé sur lui 37,000 fr. en billets de banque. Il n'a que quarante ans.

Si les conséquences financières du désastre sont immenses et peuvent, si la Banque cantonale est compromise, atteindre, comme nous l'avons dit, les proportions d'un malheur national, ce désastre peut avoir une grande portée politique. Il n'y a qu'à se souvenir qu'aux élections législatives du 3 mars 1889, le parti gouvernemental a obtenu 12,783 voix et l'opposition 12,166. La majorité gouvernementale n'est donc que de 617 voix. L'on comprend que le gouvernement se sente menacé. Sa démission est certaine ; il a l'intention de déposer son mandat le 21 courant, lors de la réunion du Grand-Conseil. On parle aussi d'un pétitionnement qui va être lancé pour demander la révision de la constitution. Le Conseil d'Etat tient nuit et jour des séances. L'ère des agitations a recommencé au Tessin.

Nouvelles Etrangères.

Allemagne.

On mande de Berlin, 4 avril :

« Un gros scandale met en rumeur la petite principauté de Schwarzbourg-Sondershausen. Le prince régnant et son frère, âgé de soixante et cinquante-huit ans, qui jusqu'ici avaient vécu en excellente intelligence, se sont battus à coups de poing dans les rues de leur capitale à propos d'une question d'intérêt.

On avait recommandé le silence sur cette affaire, mais il était impossible qu'elle ne s'ébruitât pas, et en effet elle défraie maintenant toutes les conversations dans les cours de l'Allemagne. »

Russie.

— Sur les 700 étudiants qui avaient été arrêtés pendant les désordres des 8/20 au 12/24 mars, 15 ont étés reconnus coupables d'agitation polititique révolutionnaire et ont été remis entre les mains de la police d'Etat. Ils seront jugés et punis selon leur culpabilité.

42 étudiants ont été expulsés de l'Université et de Moscou, sans avoir le droit de rentrer dans d'autres Universités ; 37 expulsés de Moscou avec le droit de continuer leurs études dans d'autres Universités ; 44 ont subi des punitions disciplinaires.

Le reste a été remis en liberté après avoir exprimé leurs regrets pour avoir pris part au mouvement et promis de ne plus rien entreprendre de semblable.

A Kharkow, un mouvement analogue s'est produit ; 67 étudiants ont été arrêtés, et 11 expulsés de la ville.

Aujourd'hui, l'ordre parfait est rétabli tant ici qu'à Kharkow.

France

Le conseil des ministres a décidé qu'en l'absence de M, Bayol, appelé en France, le capitaine de vaisseau Fournier exercera au Dahomey l'autorité supérieure. Il sera assisté par M. Ballot, résident à Portonovo, et le colonel Terrillon.

L'occupation de Portonovo et de Kotonou sera maintenue dans des conditions complétement satisfaisantes. La croisière française, renforcée de deux navires, empêchera d'introduire des armes au Dahomey.

L'*Officiel* a publié aujourd'hui la notification du blocus de la côte du Dahomey, comprenant 70,000 marins.

Le ministère de la marine a commandé à l'industrie privée, sur le crédit de 58 millions voté en 1889, dix torpilleurs de haute mer sur le modèle de l'*Avant-Garde* et vingt torpilleurs de première classe sur le modèle du *126*.

THÉ VALAISAN

purgatif et dépuratif du sang, remplaçant avantageusement la cure du suc d'herbes du printemps,
1 fr. la boîte.

DENTINE

spécifique contre les maux de dents, provenant de la carie
50 cts. le flacon.

EXTRAIT INDIEN

Remède éprouvé contre les cors, verrues et durillons, 50 cts. le flac.

GIVRE TROPICAL

Liquide pour givrer le verre et le rendre opaque, 80 cts. le flacon.

Pharmacie V. PITTELOUD,
H-353-S SION. 3—1

H. LAVANCHY

VEVEY.

Travaux en ciment. - Asphaltage, enduits hydrofuges. — Ciment ligneux pour toitures économiques.
H355V 6—2

H. Bujard

Chirurgien-Dentiste
A AIGLE
recevra à Martigny, lundi 14 avril, Hôtel de l'Aigle.
H-3N6-S

VINS DE RAISINS SECS

et de GRAINS, CIDRES et BIÈRES

Tout le monde peut fabriquer du **Vin**, du **Cidre**, de la **Bière** et de l'**Eau-de-Vie**.

Du vin rouge et blanc ; soit avec des raisins secs ou du sucre, soit avec du blé ou du seigle, de l'orge, du maïs, du riz, etc. Le Vin obtenu avec l'un ou l'autre de ces produits est aussi bon que le vin naturel, meilleur même que les vins de plusieurs vignobles, comme force alcoolique, comme couleur et comme goût et revient à **0 fr. 12 c.** le litre, fabrication très facile.

Du Cidre imitant les meilleurs cidres de Normandie à **0 fr. 07 c.** le litre.

De la Bière excellente à **0 fr. 10 c.** le litre

Par de nouveaux procédés, Brevetés S. G. D. G., **3 Médailles et grand succès à l'Exposition universelle de 1889.**

Vins et Eaux-de Vie de Grains

Immense avantage de fabriquer du vin ou de l'eau-de-vie avec du blé, du seigle, orge, etc. attendu qu'après avoir retiré le vin ou l'eau-de-vie, les résidus ont encore autant et même plus de valeur pour la nourriture des bestiaux (procédé tout récent)

Pour recevoir toutes ces méthodes **franco** à domicile, envoyer **2 fr 50 c.** en timbres ou mandat-poste à **J. POIRET, 44 rue Meslay, Paris.**

Sur demande, il sera joint à l'envoi, sans augmentation de prix, les conditions pour être seul concessionnaire du droit de vente dans un ou plusieurs cantons, arrondissement ou département, pendant la durée du brevet.

500 à 1500 francs à gagner par mois sans quitter son emploi. France et Etranger.
H359S 2-1

TIMBRES A GLACE

pour Hôtels, Restaurants,
boucheries et laiteries.

Fabrication prompte et soignée. Prix-courants et dessins gratis et franco.
Expédition à tous pays.
Se recommande : **François Schmidt** menuisier, rue du Four, 1, **Yverdon.**
Ces timbres sont étamés avec du **zinc** et non avec du fer blanc galvanisé.
H357S 4-1

RÜSTERHOLZ

frères, à Wædensweil (Zurich)
sont acheteurs de **MIEL** et demandent prix et échantillons.
H358S 2-1

Le Moyen de Gagner 2.000 francs par Mois

AVEC 500 FRANCS ou avec des Actions, Obligations, Titres quelconques, est indiqué *gratuitement* à toutes personnes qui le demandent.
Ecrire au Directeur du MARCHÉ DE LA BOURSE, *26, r. des Martyrs, PARIS*

1-13H2256X

Elixir Stomachique de Mariazell.

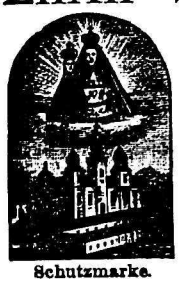
Schutzmarke.

Excellent remède contre toutes les maladies de l'estomac

et sans égal contre le manque d'appétit, faiblesse d'estomac, **mauvaise** haleine, flatuosités, renvois aigres, coliques, catarrhe stomacal, **pituite,** formation de la pierre et de la gravelle, abondance de glaires, **jaunisse,** dégoût et vomissements, mal de tête (s'il provient de l'estomac), **crampes** d'estomac, constipation, indigestion et excès de boissons, vers, affections de la rate et du foie, hémorrhoïdes (veine hémorrhoïdale). — **Prix du** flacon avec mode d'emploi: **Fr. 1, flacon double Fr. 1 80.** — Depôt central: pharm. „zum Schutzengel" **C. Brady à Kremsier** (Moravie), Autriche. **Dépôt général d'expédition pour la Suisse chez Paul Hartmann pharm. à Steckborn. Dépôt à**

Sion : Pharmacie Faust; pharmacie C. A. Hofmann; pharmacie V. Pitteloud ; pharm. de Quay; *à Brigue:* Pharmacie Gemsch ; à *Martigny-Bourg :* Pharmacie Joris; *Martigny-Ville*: Pharmacie Morand; *Saxon-les-Bains :* Pharmacie Morand; *Sembrancher* : Pharmacie Taramarcaz ; *Sierre* : Pharmacie de Chastonay ; *Visp :* Pharm. Schläpfer; *Zermatt* : Pharamcie de Chastonay.

MULLER, FRÈRES, SION.

Grand choix de confection pour hommes, cadets, enfants, dans toutes formes et qualités, jusqu'à la coupe la plus soignée.

A vendre.

Lard gras et maigre	fr 1. 70	le Kilo
Saucissons et jambons roulés (filet)	„ 2. 20	„
Saucisses d'Emmenthal	„ 4. 40	la douz.
Saucisses au Cumin	„ 3 60	„
Saucisses de Vienne	„ 2. 20	„
Cervelats	„ 4 40	„
Gendarmes secs	„ 4. 20	„

La douzaine a 26 bouts.
Frédéric Duric, charcutier, rue de la Justice 71, **Berne.** 354S 2-1

Le four à chaux de St-Maurice est ouvert au public depuis le 15 ct.
Sur demande on peut expédier à destination de la chaux grasse en petits tonneaux.
3-1 H. 340 S.

Médaille d'Or
à l'Exposition universelle, Paris 1889.
Représentant pour le Valais B. Bioley.
Martigny-Bourg. (HS 65-53)3

LES PRÉPARATIONS FERRUGINEUSES

ont été, après de longues expériences, reconnues comme le remède par excellence pour combattre l'*anémie*, la *chlorose* et en général tous les *affaiblissements*.

Aucun de tous les remèdes employés à cet effet ne peut rivaliser par ses résultats surprenants avec le

Bitter ferrugineux
de **Aug. Fr. Dennler,** pharmacien
A INTERLAKEN

lequel Bitter ferrugineux a été depuis 25 ans d'existence, chaudement recommandé par les nombreux médecins qui l'ont prescrit.

On le trouve dans toutes les pharmacies. — Prix du flacon d'origine **fr. 2.**

Le prospectus avec de nombreuses attestations de médecins suisses, est envoyé franco gratuitement à toute personne qui en fera la demande (H44S20-1c

Tout espoir repose
en la simple méthode de guérison de J. KESSLER.

Rhumatismes

(mêmes anciens) *maux de l'estomac, laryngite, goitre, blessures, abcès,* etc., sont guéris par la méthode de

Fr.-J. Kessler-Fehr
Fischingen (Thurgovie.)

Une brochure contenant de nombreuses attestations des heureux résultats obtenus, est envoyé franco et gratis sur demande.

(H313)S

Musique.

Bon dir. d'une harm. de 40 exéc. 1re couronne en 1re division, ex-pist., solo d'un régiment de ligne ; belle copie, magnif. écriture, connaiss. tous les trav. de bureau *demande direction de Société.* Excellents certif. S'adresser à MM. *Schmidt et Kleindienst, Sion.* 3-1 H 3474 L.

Le Docteur LADÉ

Médecin et Chirurgien consultant
13 Rue Verdaine à *Genève,*
reçoit tous les jours, le dimanche excepté, de 1 heure après midi 1 2 heures. (3-1)

Cabinet Dentaire

H. Bujard

Chirurgien Dentiste à *Aigle, reçoit à Bex* de 8 à 4 heures les Lundi et Jeudi *maison Payot* en face de l'Eglise. S. 229-26-*-7

Emigration

Passages pour l'Amérique du Sud (Buenos-Ayres), pour l'Amérique du Nord et l'Australie, aux prix les plus réduits et par les paquebots les plus renommés par l'Agence

Louis Kaiser, à Genève, Kiosque, ou CHARLES IMSAND, à Sion. 302S

A Fr. 11

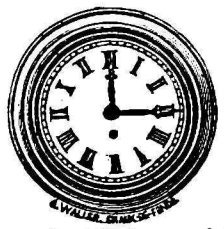

demandez la pendule œil-de-bœuf, diamètre 28 c/m, à ressort, marchant 8 jours.

A Fr. 14.

Vous obtenez une jolie pendule ronde, marchant 30 heures, à ressort, forte sonnerie des heures. Qualité garantie. — Emballage gratis.

Aux magasins de pendules fabrique d'Horlogerie

W. Hummel, Fils

Chaux-de-Fonds
successeur de DESSAULES et FILS
Envoi gratis du catalogue.

Le Messager

journal agricole, organe des sociétés romandes d'aviculture, paraît à Fribourg les mercredi et samedi de chaque semaine, en 4, 6 ou 8 pages, pour le prix de 4 f. par an, 2 fr. pour 6 mois.

Le Messager a commencé sa troisième année d'existence et a recueilli de nombreux encouragements de beaucoup de personnes qui s'intéressent aux choses agricoles.

Il suffit du reste de parcourir la table des matières des années 1888 et 1889 pour se convaincre de la variété et de l'abondance des sujets traités, ainsi que de la quantité des renseignements que l'on peut y puiser.

Le Messager s'adresse non seulement à l'agriculteur, à l'amateur de jardins et d'oiseaux, à l'aviculteur, à l'amateur d'abeilles, mais encore à la ménagère et à toutes les personnes en quête de connaissances utiles pour la tenue d'une maison et d'une ferme.

Le Messager contient en effet une foule de recettes de méuage et de procédés usuels qui en font une sorte de manuel d'économie domestique très bon à consulter.

Le prix de l'abonnement permet, du reste à tout le monde d'en faire l'essai

S'adresser, par carte correspondance, Imprimerie Fragnière, Grand'-Rue 6, à Fribourg.

COMPAGNIE DES MESSAGERIES MARITIMES

Paquebots-poste Français
Services à grande vitesse

Passagers de 1re, 2e et 3e classe
Marchandises
Grand confortable à toutes les classes.

Lignes de Chine desservant l'Inde, Batavia, la Cochinchine, Manille, le Tonkin, la Chine et le Japon.

Lignes d'Australie desservant Mahé Seychelles), l'Australie et la Nouvelle-Calédonie.

Lignes de la Côte Orientale d'Afrique desservant Obock, Zanzibar, Madagascar, La Réunion et Maurice.

Lignes de la Plata desservant l'Espagne, le Portugal, le Sénégal, le Brésil, la Plata et Rosario.

Lignes de la Méditerranée desservant Constantinople, Smyrne Alexandrie, la Côte de Syrie et la Mer Noire.

BUREAUX : *Paris*, 1, rue Vignon. — *Marseille*, 16, rue Cannebière *Bordeaux*, 20, Allées d'Orléans.

Veritable Essence de vinaigre

Dépôt : PHARMACIE CENTRALE à MARTIGNY-VILLE. 331-2-2.

La manufacture de Tabacs et Cigares **VIOGET** à Lausanne demande de suite 2 ou 3 bonnes *rouleuses.*

A Vendre une calèche légère
en très bon état. S'adresser chez M. FRANCEY voiturier Clarens
2-1 S 337

SION. — IMPRIMERIE JOS. BEEGER.